

**OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

La Régie Marchés et Droits de Place, chargée de la gestion des marchés fixes et forains de la Commune ainsi que de l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre - distinct de celui de la Ville. Et, à la clôture de l'exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part ;
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable d'autre part.

Les prévisions budgétaires au titre de 2008 s'équilibraient respectivement à la somme de :

- \* 1 134 000,00 € pour la Section d'Investissement,
- \* 2 574 045,39 € pour la Section d'Exploitation.

L'exécution du Budget 2008 de la Régie se traduit par un déficit global de 149 868,60 € Sections d'Investissement et d'Exploitation confondues, soit encore -en tenant compte des résultats des exercices antérieurs- un excédent cumulé global de 1 821 458,50 €.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<b>EXERCICE 2007</b>			
- Report à nouveau	497 381,71 €	1 473 945,39 €	1 971 327,10 €
<b>EXERCICE 2008</b>			
- Recettes	50 706,91 €	1 336 936,51 €	
- Dépenses	64 592,29 €	1 472 919,73 €	
Résultat de l'exercice	- 13 885,38 €	- 135 983,22 €	- 149 868,60 €
Résultat cumulé de clôture	483 496,33 €	1 337 962,17 €	1 821 458,50 €

Ces résultats étant conformes à ceux issus du Compte de Gestion du Receveur Municipal, il vous est donc demandé d'approuver le Compte Administratif 2008 et de prendre acte du rapport d'activité que vous trouverez en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 LE MAIRE  
Gilbert ANNETTE

OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 09/3-19 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ASSABY Maximilien, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE

10 abstentions  
(dont 3 votes par procuration)

pour

M. FOURNÉL Dominique, Mmes ALLIÉ Carmen,  
TROTET Maryse, HOARAU Patricia,  
MM. BARDIERE Jean-Michel, ALBANY Christian,  
et Mme LOCATE Raziah

autres élus présents et mandatés

Approuve le Compte Administratif 2008 de la Régie Marchés et Droits de Place qui fait apparaître :

- un excédent cumulé de 483 496,33 € en Section d'Investissement,
- un excédent cumulé de 1 337 962,17 € en Section d'Exploitation,
- soit un excédent global de 1 821 458,50 €.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le - 7 JUIL. 2009

LE MAIRE  
  
Gilbert ANNETTE